



QUOI DE NEUF EN APICULTURE ?



Souvenez-vous :

Le financement obtenu du Conseil Général de l'Essonne avait permis de former 8 apiculteurs des régions de Grand-popo et de Savalou (@Lettre n°3 novembre 2009). René Vicogne, formateur français, avait fait le déplacement à la demande du REB (*).

En 2011, une deuxième session de 6 autres apiculteurs, dont 2 financés par **SSF** a été formée par René Vicogne.

Où en sommes-nous aujourd'hui ?

A Savalou, les apiculteurs sélectionnés par **SSF** voient leur production de miel progresser régulièrement malgré des difficultés de démarrage dues à leur inexpérience.

Actuellement, il y a 6 apiculteurs installés aux alentours de Savalou relevant du suivi de **SSF**. Ils sont conseillés par **Raïmi Soumanou**, notre correspondant local qui a été formé par René Vicogne et se trouve désormais être l'apiculteur formateur sur la région. C'est un véritable transfert de compétence qui va nous permettre d'accélérer les formations à un coût plus modéré.

Raïmi possède lui-même 17 ruches et le Maire de l'arrondissement s'est également doté de 2 ruches pour sa consommation personnelle.

A eux 6, ils ont déjà produit 370 litres de miel avec 89 ruches (dont 35 ruches financées à l'origine du projet). Nos 4 apiculteurs de 2009 commencent donc à rembourser leur prêt, ce qui permettra de financer d'autres formations.

Les 2 nouveaux apiculteurs commenceront à produire et à rembourser au cours de l'année 2013.

Avec un nouveau financement obtenu par **SSF** auprès du Conseil Régional d'Ile de France, nous envisageons d'étendre nos activités apicoles et commençons l'installation à quelques kilomètres de Savalou, d'un rucher-école qui sera dirigé par Raïmi Soumanou.

Nous aurons le plaisir de vous en parler dans quelque temps.



Christian Caron

(*) **REB**: Réseau Essonne Bénin constitué de 4 associations essonniennes dont **SSF**.



Communication : ccaron.ch@gmail.com

www.solidaires-sans-frontieres.org

> Faire connaître cette lettre électronique à un ami : communiquez-nous son adresse e-mail

> Recevoir le bulletin-papier « La lettre de Solidaires » : transmettez vos coordonnées géographiques

> Soutenir les actions de Solidaires : adressez votre chèque à l'ordre de :

« Solidaires sans Frontières » 8, résidence des Cèdres – 91280 Saint-Pierre-du-Perray

> Se désabonner de cette lettre électronique : demandez simplement : ccaron.ch@gmail.com